

Zones d'emploi : des économies de plus en plus dépendantes des populations présentes

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, cinq profils économiques se dégagent des 18 zones d'emploi. Deux d'entre eux, déterminés par la prépondérance de l'emploi présentiel, sont nettement majoritaires : 11 zones d'emploi sont concernées, certaines tournées vers le tourisme (Briançon, Fréjus-Saint-Raphaël notamment), d'autres plus administratives, comme Gap, Digne-les-Bains ou Draguignan. Deux autres profils placent les fonctions métropolitaines au cœur de l'activité. Ils se concentrent principalement dans les zones hébergeant les grands pôles urbains, à l'exception de Toulon où les fonctions présentes sont désormais prédominantes. Salon-de-Provence et Istres-Martigues sont des cas particuliers : la forte présence de fonctions telles que l'entretien-réparation, le transport-logistique et la fabrication est en effet propre aux territoires du nord et de l'est de la France. Dans la région, les territoires à visage agricole ont disparu au cours des 25 dernières années au bénéfice des profils présentsiels. Cette évolution implique une dépendance accrue à l'égard des populations entrantes et renforce l'exposition de ces zones d'emploi à d'éventuels chocs exogènes.

18 zones d'emploi, 5 profils

L'analyse fonctionnelle de l'emploi permet de répartir les 18 nouvelles zones d'emploi de Paca en cinq groupes distincts. Cette classification s'inscrit dans le cadre d'une typologie établie à l'échelle nationale, qui met en exergue huit grands types d'orientation économique pour les 284 zones d'emploi de France de province. Chacun de ces profils regroupe les territoires qui ont une structure d'emploi comparable du point de vue des quinze fonctions existantes⁽¹⁾.

Deux des huit profils de la typologie nationale sont tournés vers les fonctions métropolitaines⁽²⁾, avec pour corollaire une proportion élevée "d'emplois stratégiques"⁽³⁾. Trois autres profils regroupent des zones d'emploi dont l'orientation économique est "essentiellement présenteielle" : tout ou partie des cinq fonctions présentesiels (administration publique, éducation-formation, santé-action sociale, distribution, services de proximité) y sont surreprésentées, de même que le BTP, la culture et les loisirs, fonctions également très majoritairement dédiées à la population présente. Les trois derniers profils rassemblent des territoires dans lesquels l'emploi est davantage consacré à la production concrète (agriculture, fabrication) et/ou à l'une des fonctions dites transversales (entretien-réparation, transports-logistique).

(1) Voir le 1^{er} volet de cette étude "Faible développement des emplois stratégiques dans les grandes agglomérations régionales".

(2) Gestion, conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises et culture-loisirs.

(3) Cadres des fonctions métropolitaines (CFM).

emploi

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE-D'AZUR

En Paca, près des deux tiers des zones d'emploi (11 sur 18) présentent un profil présentiel en 2007. Cinq zones, localisées autour de la plupart des grandes agglomérations régionales (Marseille, Nice, Aix-en-Provence et Avignon), ont une orientation métropolitaine, plus ou moins marquée. Enfin, deux territoires, situés au nord et à l'ouest de l'Étang-de-Berre, se caractérisent par la forte présence d'au moins une des fonctions entretien-réparation, transports-logistique et fabrication.

Trois profils économiques présents en province sont absents de Paca. Les deux premiers sont déterminés par la surreprésentation de l'agriculture, associée éventuellement à de la fabrication. Le troisième profil, propre à certains territoires de Corse, se caractérise par la très forte proportion de l'administration publique et du BTP.

Zones présentes : un profil devenu prédominant

Au cours des 25 dernières années, la part de l'emploi présentiel a fortement progressé au détriment de la production concrète. Le nombre de territoires à dominante présente est ainsi devenu nettement majoritaire dans la région. En 2007, Paca est ainsi l'unique région avec

la Corse à compter plus d'une moitié de territoires de ce type. En moyenne dans les onze zones concernées, près de six emplois sur dix sont dédiés à une fonction essentiellement présente. En France, les zones de ce profil sont pour la plupart situées sur le littoral Sud et Ouest. Le développement de la population résidente comme de l'emploi y a été très dynamique, particulièrement en Paca.

Fréjus-Saint-Raphaël, Briançon et Menton-Vallée de la Roya : emploi présentiel dédié au tourisme

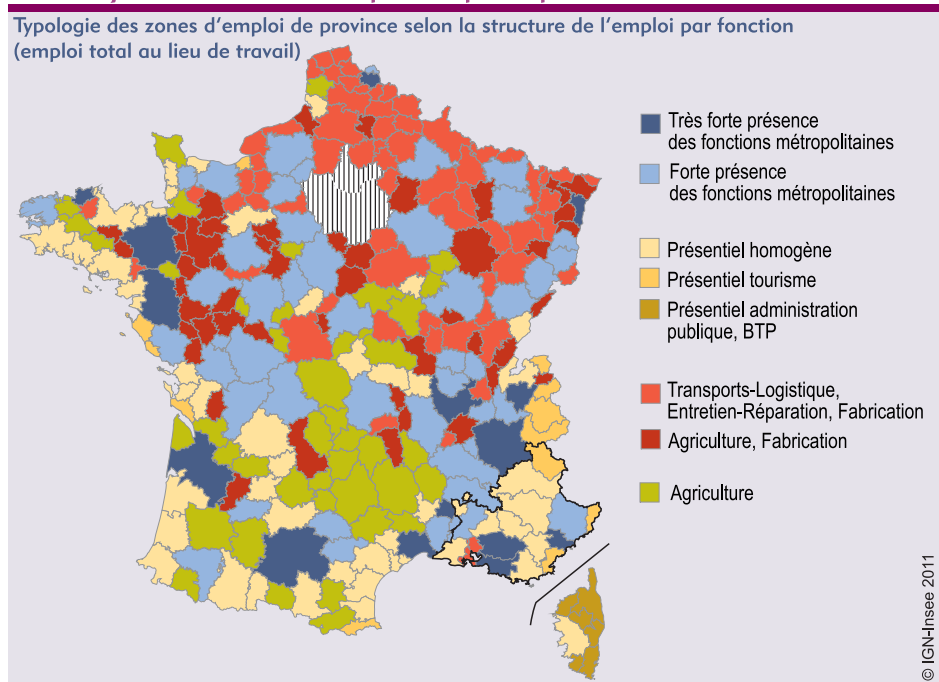
Trois des zones à vocation présente de la région sont orientées vers le tourisme : **Fréjus-Saint-Raphaël, Briançon et Menton-Vallée de la Roya**. En France, seules douze zones d'emploi, hébergeant un ou plusieurs sites hautement touristiques (Mont-Blanc, Sables d'Olonne, Royan, Honfleur, etc), présentent ce profil. Les services de proximité, la distribution, le BTP, la culture et les loisirs, fonctions toutes liées à la fréquentation touristique, y sont très présents. À l'inverse, l'agriculture et la fabrication n'y sont quasiment pas représentées. Briançon et Menton-Vallée de la Roya figurent ainsi parmi les territoires français les plus manifestement tournés vers les fonctions essentiellement présentes, qui y concentrent les deux tiers de l'emploi. Seuls quelques territoires de Corse atteignent

des proportions comparables. Un emploi sur quinze de la zone de Briançon relève de la fonction culture-loisirs : les activités de loisirs, notamment sportives, y sont très développées. Au cours des 25 dernières années, le caractère présentiel des trois zones d'emploi régionales de type "présentiel tourisme" s'est affirmé. Dans le même temps, la population et l'emploi y ont fortement progressé. En particulier, Fréjus - Saint-Raphaël se classe parmi les cinq territoires de France de province les plus dynamiques, tant du point de vue de la démographie que de l'emploi.

Gap, Digne-les-Bains et Draguignan, zones présentes à dominante administrative

Huit zones d'emploi de Paca ont un profil "présentiel homogène". Cinq d'entre elles (**Gap, Digne-les-Bains, Manosque, Draguignan et Toulon**) dessinent une large bande qui traverse la région depuis les Alpes jusqu'au littoral varois. Les trois autres sont situées à l'Ouest (**Cavaillon-Apt, Orange et Arles**). Au sein des 46 territoires français de ce type, chacune des fonctions essentiellement présentes est surreprésentée, sans toutefois atteindre, au total, le niveau moyen de la classe "présentiel tourisme" (54,4 % des emplois contre 59,8 %). Au début des années quatre-vingt, les zones de Digne-les-Bains et Draguignan avaient une spécificité agricole : respectivement 10,7 % et 8,7 % de l'emploi. Depuis, cette part y a été divisée par deux voire trois, comme dans près de 90 % des zones de province. Dans le même temps, les emplois relevant des fonctions présentes ont progressé, entraînant le basculement de ces deux territoires dans le groupe "présentiel homogène" et la disparition du profil agricole en Paca. En France, ce profil se maintient principalement dans les zones d'emploi du sud du Massif Central.

Une majorité de zones d'emploi de profil présentiel en Paca



L'administration publique mobilise une large part de l'emploi de la zone de Digne-les-Bains, comme de celles de Gap, Toulon et Draguignan. Ces deux derniers territoires placent cette fonction à hauteur des ratios nationalement les plus élevés : Toulon en raison de la présence d'une base navale nationale ; Draguignan en tant qu'ancienne préfecture de département hébergeant un impor-

tant siège de garnison. Draguignan est la zone d'emploi de province où la population a augmenté le plus vite entre 1982 et 2007 : 42 000 habitants supplémentaires, soit + 60,5 % (+ 10,7 % en moyenne de province). Cette expansion est allée de pair avec une forte hausse de l'emploi, en particulier dans l'administration publique et les services de proximité.

Toulon perd son profil métropolitain

Quinzième de province en nombre d'emplois (217 000), la zone de Toulon figure désormais au sein de la catégorie "présentiel homogène". Elle est à ce titre une exception nationale : les 26 autres territoires excédant 165 000 emplois sont principalement orientés vers les fonctions métropolitaines. Au début des années quatre-vingt, c'était aussi le cas de la zone toulonnaise : la part des fonctions métropolitaines dans l'emploi y était alors supérieure à la moyenne (16,3 %). Depuis, le développement de ces fonctions a été timide. Sur la commune de Toulon, la place occupée par les fonctions métropolitaines a même cessé de progresser : cette zone se situe désormais en deçà de la moyenne de province (19,3 % contre 21,4 %). Parallèlement,

la part de l'emploi essentiellement présentiel, déjà très élevée en 1982, a beaucoup progressé, en particulier pour les services de proximité, la santé et l'action sociale. En 2007, plus de six emplois sur dix sont concernés : le caractère présentiel de ce territoire prend désormais nettement le pas sur sa facette métropolitaine.

Marseille-Aubagne, "métropole administrative"

En 2007, cinq zones d'emploi de la région ont une orientation métropolitaine. Elles étaient sept en 1982 : comme Toulon, les zones d'Orange et de Cavailon-Apt sont devenues présentes ; Cannes-Antibes a fait le chemin inverse. Cela ne signifie pas que l'emploi métropolitain a reculé. Au contraire, sa part a nettement progressé sur la période. Mais dans la région comme ailleurs, il s'est concentré dans les grands pôles urbains : pour les 27 territoires de province les plus peuplés, à l'exception de Toulon, le profil métropolitain est prédominant.

Parmi les cinq zones métropolitaines de Paca, trois comptent une "très forte présence des fonctions métropolitaines" : **Marseille-Aubagne, Aix-en-Provence et Cannes-Antibes**. Chacune de ces cinq fonctions, ainsi que les emplois de cadres, y sont fortement surreprésentés. À l'inverse, la production concrète, l'entre-

tien-réparation, les transports et la logistique y sont très peu présents.

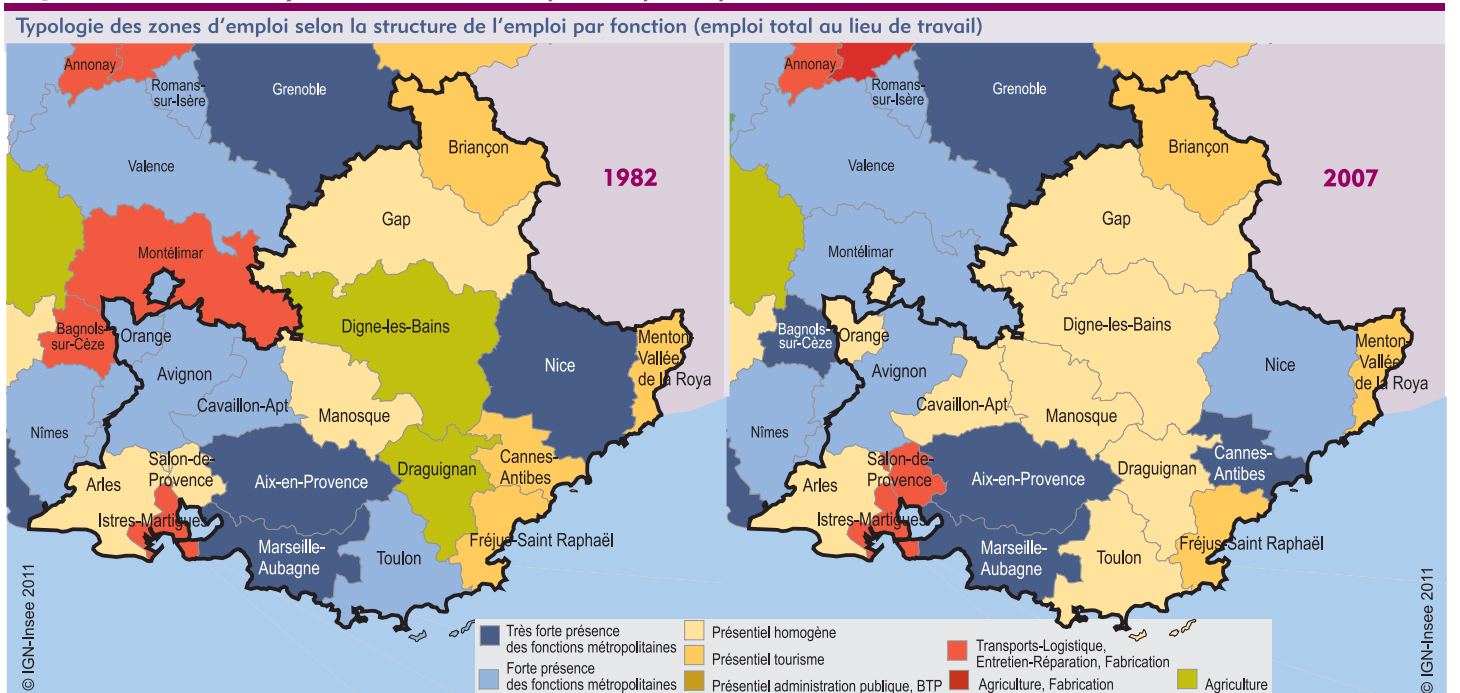
La plupart des zones d'emploi de ce type hébergent une grande agglomération. Quelques territoires beaucoup moins urbains ont aussi ce profil, en raison de l'implantation locale d'un pôle de haute technologie qui concentre les emplois de conception-recherche (nucléaire à Bagnols-sur-Cèze, téléphonie à Lannion).

Marseille-Aubagne, 4^e zone d'emploi de province en nombre d'emplois, se situe au 11^e rang pour la proportion des fonctions métropolitaines (27,1 %). Ce relatif déficit s'explique par la faiblesse de la conception-recherche (2,5 % contre 4,2 % en moyenne pour ce profil). Plus du quart des emplois de la zone relèvent de l'administration publique, de la santé, de l'action sociale, de l'éducation ou de la formation : Marseille-Aubagne peut ainsi être qualifiée de "métropole administrative".

Aix-en-Provence et Cannes-Antibes, pôles de conception-recherche très dynamiques

Dans les zones d'emploi d'Aix-en-Provence et Cannes-Antibes la "très forte présence des fonctions métropolitaines" s'explique par la concentration d'emplois de conception-recherche au sein de pôles d'activité de pointe tels que Cadarache,

Région Paca : une majorité de zones d'emploi de profil présentiel en 2007



Rousset et l'Arbois (zone d'Aix-en-Provence) ou Sophia-Antipolis (zone de Cannes-Antibes). Plus de 5 % des emplois relèvent de cette fonction au sein de chacune des deux zones, ce qui les situe tout en haut de la hiérarchie nationale (hors Île-de-France). Cannes-Antibes revêt en outre une orientation présentielle très marquée, qu'elle doit à l'activité touristique, comme en témoigne le développement des services de proximité et de la distribution.

À l'image de la plupart des zones de ce profil, Aix-en-Provence et Cannes-Antibes sont démographiquement très dynamiques depuis le début des années quatre-vingt. De façon concomitante, l'emploi y a fortement progressé. Aix-en-Provence est le territoire où la hausse de l'emploi a été la plus rapide en province, derrière la zone d'emploi de Montpellier.

Nice et Avignon, zones à double visage

Nice et Avignon sont des zones à "forte présence des fonctions métropolitaines". Le caractère métropolitain y est toutefois plus modéré que dans les territoires précédents. Au niveau national, 46 zones d'emploi de province sont concernées, hébergeant pour la plupart des villes de taille moyenne.

Pôle urbain de dimension nationale, la zone de Nice présente une double facette métropolitaine et présentielle très marquée. D'une part, elle se situe à la frontière du groupe de territoires à "très forte présence des fonctions métropolitaines", auquel elle appartenait au début des années quatre-vingt. Le quart des emplois y relèvent en effet de ces fonctions, mais la conception-recherche y occupe une très faible place (2,0 % de l'emploi). D'autre part, les fonctions essentiellement présentielles y concentrent 57 % des emplois, ratio supérieur à la moyenne des territoires de la classe "présentiel homogène". Administration publique, santé-action sociale, distribution, services de proximité et culture-loisirs sont en particulier très présents dans la zone.

Composée d'une agglomération moyenne et d'un espace rural très étendu, la zone d'Avignon allie profils métropolitain et agricole. Bien que cette fonction y ait nettement régressé, 8 % des emplois de la zone - hors commune d'Avignon - sont aujourd'hui encore consacrés à l'agriculture (20 % en 1982).

Salon-de-Provence et Istres-Martigues : profils atypiques

Salon-de-Provence et Istres-Martigues se classent dans la catégorie "transports-logistique, entretien-réparation, fabrication", qui se caractérise par la forte présence d'au moins une de ces fonctions. Au sud d'un axe virtuel qui relierait Brest à Valence, aucune autre zone d'emploi ne présente ce profil. Il est en revanche très répandu dans le nord et l'est de la France (64 zones d'emploi).

Au sein de la zone de Salon-de-Provence, les transports et la logistique occupent plus d'un emploi sur huit (4^e rang national). De type "présentiel homogène" en 1982, l'orientation économique de ce territoire a beaucoup évolué avec l'essor de la logistique, suite à l'implantation d'une des plus grandes plateformes françaises sur les communes de Grans et de Miramas.

Istres-Martigues est une zone atypique à plusieurs égards. La nature des activités industrielles locales (pétrochimie notamment) explique la prépondérance de l'entretien et de la réparation (3^e rang national). La fabrication y est aussi très

Un outil pertinent à l'échelle des nouvelles zones d'emploi

Dans un contexte renouvelé de territorialisation des politiques publiques de l'emploi, notamment en termes de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences au niveau local, l'analyse fonctionnelle des emplois est un élément pertinent de compréhension du tissu économique des territoires. Appliquée à l'échelon géographique des zones d'emploi nouvellement définies par l'Insee et le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé (30 juin 2011), elle permet d'orienter la décision des acteurs publics dans le cadre d'une anticipation des mutations. Espace vécu qui s'affranchit des limites administratives, la zone d'emploi est en effet un territoire adapté au développement de projets articulant la prise en compte des actifs, des entreprises, du développement économique et de l'aménagement du territoire.

présente et s'accompagne d'une forte proportion d'emplois relevant de la conception-recherche (3,0 %, soit davantage qu'au sein des zones de Nice et Marseille-Aubagne). Enfin, Istres-Martigues présente un profil administratif : l'administration publique y occupe près de 15 % des emplois (9^e rang de province).

La prépondérance des fonctions présentielles dans l'économie locale, synonyme de captation d'importants revenus en provenance de l'extérieur, est un moteur de développement pour les territoires de Paca. Revers de la médaille, elle génère aussi une forte dépendance à l'égard des populations entrantes (navetteurs, touristes, retraités). Tout choc de nature à les détourner de leur destination (hausse du prix du foncier, changements climatiques, pollution maritime, etc.) est ainsi susceptible d'affaiblir l'économie locale. En outre, ce modèle de développement peut se révéler préjudiciable : moindre qualité de l'emploi (saisonnalité, précarité), concurrence dans les usages du sol, détérioration des paysages naturels, etc. Sa maîtrise est donc aujourd'hui un enjeu majeur.

Sylvain Adaoust, Insee
Rémi Belle, Direccte

POUR EN SAVOIR PLUS

Les 18 nouvelles zones d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur
SYNTHÈSE FLASH N° 16, juin 2011

Faible développement des emplois stratégiques dans les grandes agglomérations régionales (1^{er} volet de cette étude)
ANALYSE N° 4, février 2011

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur www.insee.fr

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpentit
13387 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : **Renan Duthion**
Chef du service Études et Diffusion : **Valérie Roux**
Rédacteur en chef : **Claire Joutard**

© Insee - Direccte - Région 2011
Dépôt légal : juin 2011
N° ISSN : 2114-8260
Réf : ANA110932